

Handicap et études supérieures

Tout ce que vous souhaitez savoir sur
l'accompagnement des étudiant/e/s
handicapé/e/s à l'Université



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DU SECONDAIRE AU SUPERIEUR

Stéphane KLEIN,
Chef du Service académique
d'information et d'orientation

Rectorat Académie de Strasbourg



*L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement du site parcoursup.fr
: respect du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) version 4
et de la Charte internet de l'Etat*



Deux possibilités pour faire connaître sa situation via son dossier candidat

1. Rubrique **MES ACTIVITES** : l'information concernant le handicap peut être insérée dans une réponse aux différents items proposés (par exemple, Ouverture au monde, pratiques sportives et culturelles, parcours spécifiques). Elle sera connue de l'établissement d'accueil et du comité de sélection.

The screenshot shows the Parcoursup interface. At the top, there is a navigation bar with the French Republic logo and 'parcoursup' branding. Below this is a timeline of key dates: 21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER (Découverte des formations), 20 JANVIER - 29 MARS INCLUS (Inscription et formulation des vœux), 30 MARS - 7 AVRIL INCLUS (Confirmation des vœux), and 2 JUIN - 15 JUILLET (Phase d'admission). A user profile bar shows '1069594 - M. TAGLANG Alexandre Philippe Achille'. The main navigation menu includes 'MON PROFIL', 'MA SCOLARITÉ', 'MES ACTIVITÉS', 'MES VŒUX', and 'PARCOURS+'. The 'MES ACTIVITÉS' tab is circled in red. Below the navigation, there is a yellow box with instructions: 'Nous vous conseillons de rédiger vos éléments dans un premier temps dans un document que vous pourrez ensuite copier/coller dans les zones ci-dessous.' The section title is 'Activités et centres d'intérêt', followed by a sub-header 'Activités et centres d'intérêt' and a paragraph explaining the purpose of the section.

2. Rubrique **PROFIL** – onglet **handicap/besoins spécifiques** : l'information est renseignée via un questionnaire. Elle sera transmise uniquement à la **Commission Académique d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAAES)** au cas où le candidat est resté sans réponse d'admission. Par contre, le candidat peut décider de transmettre l'information aux commissions d'examen des vœux en utilisant une version imprimable du questionnaire (fiche de liaison).

The screenshot shows the Parcoursup interface with the 'MON PROFIL' tab highlighted in green. The navigation bar and timeline are identical to the first screenshot. The user profile bar shows '1069594 - M. TAGLANG Alexandre Philippe Achille'. The main navigation menu includes 'MON PROFIL', 'SCOLARITÉ', 'MES ACTIVITÉS', 'MES VŒUX', and 'PARCOURS+'. The 'MON PROFIL' tab is circled in green. Below the navigation, there is a sub-menu with options: 'Identité', 'Coordonnées', 'Mot de passe', 'Adresse e-mail', 'Représentants', 'Bourses', 'Handicap / Besoins spécifiques', and 'Sportif / Artiste'. The section title is 'Mon profil', followed by a paragraph explaining the purpose of the section and a note about the deadline for updates: 'Vous pouvez également modifier ces informations jusqu'au 7 avril 2022, seules vos coordonnées resteront modifiables au delà de cette date.'

Si le candidat souhaite transmettre **la fiche de liaison**, il doit l'adresser au référent handicap de l'établissement d'accueil. On retrouve ses coordonnées grâce au vœu inscrit sur Parcoursup : rubrique VOEUX.

On clique sur la rubrique « détails » et on peut y trouver ces informations sous l'onglet « fiche formation ».

The image shows two screenshots from the Parcoursup website. The top screenshot displays the 'Mes voeux' (My wishes) section. A green circle highlights the 'MES VOEUX' tab in the navigation bar. Below it, a table lists applications. One application is highlighted with a red box around the 'Ajouter une formation via la carte' button. A green arrow points from this application to a second screenshot. In the second screenshot, a green circle highlights the 'Détails' button. Below it, another green circle highlights the 'Aménagements pour les publics ayant un profil particulier' (Special arrangements for people with a specific profile) section, which contains contact information for the institution.

Formation	Type	Info	Etat
★ Banque ECRICOME Formation des écoles de commerce et de management Bac + 3 - Bachelor Affaires internationales	Formations des écoles de commerce et de management	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le vœu doit être confirmé au plus tard le 07/04/2022.	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le vœu doit être confirmé au plus tard le 07/04/2022.

Aménagements pour les publics ayant un profil particulier

Établissement
Ecole management Strasbourg (Public)
61 AVENUE DE LA FORET NOIRE
67085 Strasbourg
Tel Accueil : 0368858004
Site Internet

La rubrique « Aménagements pour les publics ayant un profil particulier » précise les coordonnées du référent handicap de la formation et donne les premières informations.

Les informations sont aussi disponibles sur **le site public**.

The screenshot displays the Parcoursup website interface. At the top left, the French Republic logo and the Parcoursup logo are visible. Navigation links include 'C'est quoi?', 'Calendrier', 'Rechercher une formation', 'FAQ', 'Parcours+', 'Contact', and a 'Se connecter' button. A central timeline bar is divided into four stages: 1) 21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER (Découvrir les formations), 2) 20 JANVIER - 29 MARS INCLUS (S'inscrire et ajouter ses vœux), 3) 30 MARS - 7 AVRIL INCLUS (Finaliser son dossier et confirmer ses vœux), and 4) 2 JUN - 15 JUILLET (Phase d'admission principale). Below the timeline, three main sections are shown: 'Je consolide mon projet d'orientation...' with a 'Chercher une formation' button circled in green; 'Je m'inscris sur Parcoursup' with a 'S'inscrire' button; and 'Je consulte le moteur de recherche...' with a list of help topics and an 'Accéder à son dossier' button.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi ? Calendrier Rechercher une formation FAQ Parcours+ Contact [Se connecter](#)

21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER
Découvrir les formations

20 JANVIER - 29 MARS INCLUS
S'inscrire et ajouter ses vœux

30 MARS - 7 AVRIL INCLUS
Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

2 JUN - 15 JUILLET
Phase d'admission principale

Je consolide mon projet d'orientation en participant aux Journées Portes Ouvertes dans les établissements
Les dates sont indiquées sur chaque fiche de présentation des formations

[Chercher une formation](#)

Je m'inscris sur Parcoursup

Comment s'inscrire ?

[S'inscrire](#)

Je consulte le moteur de recherche des formations et j'ajoute mes vœux

Nos conseils pour formuler et confirmer vos vœux

Comment choisir une formation sur Parcoursup ?

Comment faire des vœux ?

[Accéder à son dossier](#)

On retrouve les réponses aux questions les plus souvent posées dans la **FAQ**.

The screenshot shows the Parcoursup website interface. At the top left, there is the logo of the République Française with the motto "Liberté, Égalité, Fraternité" and the Parcoursup logo. To the right, there is a navigation menu with links for "C'est quoi?", "Calendrier", "Rechercher une formation", "FAQ", "parcours+", and "Contact". A "Se connecter" button is also present. Below the navigation, a horizontal timeline is displayed with four stages: "21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER Découvrir les formations", "20 JANVIER - 29 MARS INCLUS S'inscrire et ajouter ses vœux", "30 MARS - 7 AVRIL INCLUS Finaliser son dossier et confirmer ses vœux", and "2 JUIN - 15 JUILLET Phase d'admission principale". The second stage is highlighted with a red border. Below the timeline, three main sections are visible: "Je consolide mon projet d'orientation en participant aux Journées Portes Ouvertes dans les établissements" with a "Chercher une formation" button; "Je m'inscris sur Parcoursup" with a "Comment s'inscrire?" question and a "S'inscrire" button; and "Je consulte le moteur de recherche des formations et j'ajoute mes vœux" with a "Nos conseils pour formuler et confirmer vos vœux" section and a "Comment faire des vœux?" question. A "FAQ" link in the top navigation menu is circled in green.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi? Calendrier Rechercher une formation **FAQ** parcours+ Contact Se connecter

21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER
Découvrir les formations

20 JANVIER - 29 MARS INCLUS
S'inscrire et ajouter ses vœux

30 MARS - 7 AVRIL INCLUS
Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

2 JUIN - 15 JUILLET
Phase d'admission principale

Je consolide mon projet d'orientation en participant aux Journées Portes Ouvertes dans les établissements
Les dates sont indiquées sur chaque fiche de présentation des formations
Chercher une formation

Je m'inscris sur Parcoursup
Comment s'inscrire?
S'inscrire

Je consulte le moteur de recherche des formations et j'ajoute mes vœux
Nos conseils pour formuler et confirmer vos vœux
Comment choisir une formation sur Parcoursup?
Comment faire des vœux?
Accéder à son dossier

Candidat en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant

Comment ma situation peut être prise en compte ?

Un candidat en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant qui n'a pas bénéficié de modalités d'accompagnement durant son parcours doit-il compléter la fiche de liaison ?

Renseigner la fiche de liaison handicap peut-il me porter préjudice pour l'analyse de mon dossier par les établissements ?

Comment faire connaître une information liée à ma scolarité qui concerne mes résultats ou ma situation personnelle ?

Un candidat en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant qui n'a pas bénéficié de modalités d'accompagnement durant son parcours, doit-il compléter la fiche de liaison ?

Est-ce que le handicap peut être un frein à la décision des formations sur Parcoursup ?

Un candidat en situation de handicap ou atteint de troubles de santé invalidant peut-il bénéficier d'une priorité d'accès aux internats ou aux logements étudiants des Crous ?

Quels sont les services d'assistance Parcoursup mis à disposition des candidats en situation de handicap ?

Si vous avez des questions sur Parcoursup, votre dossier ou le fonctionnement de la procédure ou simplement pour des conseils, vous pouvez contacter des conseillers Parcoursup :

- en envoyant un message via la messagerie accessible depuis votre dossier. Vous devez utiliser cette messagerie si vous avez des questions spécifiques sur votre dossier personnel.
- en contactant le numéro vert 0 800 400 070 disponible du lundi au vendredi de 10h à 16h, à partir du 20 janvier 2022. Les conseillers Parcoursup peuvent répondre à toutes vos questions sur le fonctionnement de la procédure ou sur les formations et métiers qui vous intéressent.

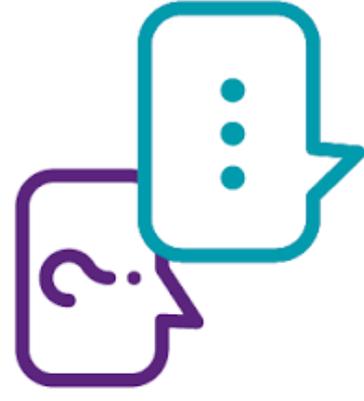
Ce service est accessible aux personnes sourdes et malentendantes grâce au dispositif Acceo, une solution multi-supports (tablette, smartphone, et ordinateur) permettant de faciliter les échanges en accédant à 3 modes de communication :

- la transcription instantanée de la parole
- la visio-interprétation en langue des signes française.
- le visio-codage en Langue Française Parlée Complétée

Commission Académique d'Accès à l'Enseignement Supérieur

Présidée par le recteur, la CAAES réunit des chefs d'établissement du secondaire et du supérieur et des responsables des collectivités territoriales. Cette commission est en charge d'apporter des solutions d'inscription dans l'enseignement supérieur aux candidats qui n'ont reçu aucune proposition d'admission. **Elle garantit également aux candidats qui justifient d'une situation exceptionnelle** (candidat en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant) **de pouvoir solliciter le réexamen de leur candidature** en vue d'une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

Vous pouvez solliciter la CAAES depuis votre dossier Parcoursup pour demander le réexamen de votre candidature.



parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

LE DISPOSITIF HANDICAP A L'UNIVERSITE



Un **dispositif d'accueil et d'accompagnement** des étudiants handicapés commun aux universités d'Alsace et établissements associés

A l'Université de Strasbourg :

Le Service de la vie universitaire –

Mission handicap

Campus Esplanade – le Studium – 3^{ème} étage

svu-handicap@unistra.fr



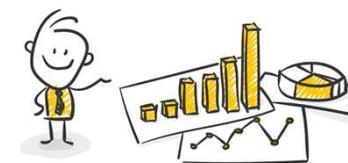
Un réseau de **90 référents handicap** dans les composantes et les services



<https://www.youtube.com/watch?v=ZbmXGvjRbCE>

Une **équipe plurielle** qui évalue les besoins des étudiants handicapés et articulent la mise en œuvre des aménagements

CHIFFRES CLES 2020-2021



1126 étudiants identifiés en situation de handicap en 2020-2021

1099 avec un ou plusieurs handicap(s) permanent(s)

27 handicaps temporaires

Une augmentation de **11%** par rapport à l'année 2019-2020

2% de la population générale des étudiants de l'Unistra

Nombre d'étudiants identifiés en situation de handicap



PARCOURS DE L'ETUDIANT HANDICAPE



Pour un plein accès à l'orientation, la formation, l'insertion professionnelle : l'étudiant/e est AUTEUR/E de son parcours

IL / ELLE :



- **interroge son projet de formation**
- **définit ses besoins/souhaits ou y participe activement**
- **interagit/s'appuie avec/sur les personnes ressources**
- **développe son autonomie étape par étape**
- **s'implique, prend en main son Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé (PAEH)**



« J'ai peur que mon choix d'études soit incompatible avec mon handicap.

Je ne m'engage donc pas dans la filière qui me plaît pourtant le plus ? »



Les questions qu'il convient de se poser :

- Quelle formation pour quel métier /quels centres d'intérêt ?
- Mon domaine d'études tient-il compte de mes souhaits mais aussi de ma situation de santé ?
- Ai-je suffisamment exploré tous les choix de cursus possibles ?

DES QUESTIONS ?

DES REPONSES...



« J'ai bénéficié d'aménagements au lycée.

J'aurais les mêmes à l'université ? »



- Si les aménagements obtenus au bac (notification et avis médical médecin de la CDAPH) me conviennent et sont autorisés par le règlement des examens dans le supérieur
 - **L'étude de la demande est fluidifiée pour une reconduction simplifiée**
- Je peux demander à ce que les aménagements qui m'ont été accordés soient revus.
 - **Une nouvelle évaluation est proposée**

Selon la situation de handicap, et en accord avec les médecins du Service de santé universitaire (SSU), des aménagements par cycle peuvent être proposés (même formation pour un diplôme d'études visé : Licence, Bachelor, BUT, Master...)

DES QUESTIONS ?

DES REPONSES...



« Je n'ai pas de reconnaissance de mon handicap par la MDPH.

Je n'aurais pas d'accompagnement dans mes études ? »

DES QUESTIONS ?

DES REPONSES...



Il n'est pas nécessaire d'avoir une reconnaissance de la MDPH pour bénéficier d'aménagements pédagogiques

Si vous avez eu un

PAP (Projet d'accompagnement personnalisé) ou un

PAI (Plan d'accueil individualisé)

Vous pouvez bénéficier d'aménagements pédagogiques

DES QUESTIONS ?

DES REPONSES...



« Il n’y a plus d’AESH (accompagnants d’élèves en situation de handicap) à l’université.

Qui va m’aider pendant les cours ? »



Des compétences distinctes partagées

L'université propose des aides humaines qui relèvent de la vie de campus (assistants d'études)

Les aides humaines qui relèvent des actes de la vie quotidienne peuvent être accordées dans le cadre d'une PCH (prestation de compensation du handicap) via la MDPH

DES QUESTIONS ?

DES REPONSES...



« J'aimerais tester la fac pour voir.

Est-ce possible ? »

DES QUESTIONS ?

DES REPONSES...



C'est possible dans la mesure des capacités d'organisation de la filière visée.

Certaines composantes prévoit des temps d'immersion définis ou à la carte

DES QUESTIONS ?

DES REPONSES...



« Je postule pour une formation sélective.

Dois-je évoquer ma situation de handicap dans la lettre de motivation et lors de l'entretien ?

DES QUESTIONS ?

DES REPONSES...



Expliquer un parcours « chaotique » ou signaler l'impact de problèmes de santé sur un parcours scolaire peut éclairer une situation et permettre à l'évaluateur de mieux Comprendre la longévité ou les ruptures de parcours.

Cette indication reste néanmoins un élément supplémentaire parmi les critères définis pour la sélection.

UN ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS RENFORCE



- ❖ **5 accompagnateurs** dédiés aux primo entrants au mois de septembre
 - ❖ **1 accompagnateur** pour des étudiants autistes identifiés au 1^{er} et au second semestre
 - ❖ **82 assistants d'études**
 - ❖ **31 secrétaires d'examens**
- Sous contrat de vacation, gratifiés, formés**



<https://www.youtube.com/watch?v=fx6W-Hvbmco>



<https://www.youtube.com/watch?v=lgle-qd6awY>

AIDES HUMAINES ET TECHNIQUES

Aide humaine : prise de notes, aide aux déplacements sur le campus, à l'installation en salle de cours, à la recherche en bibliothèque, tutorat méthodologique ou pédagogique, aide à l'interface de communication, à l'intégration dans le groupe, etc

23% des étudiants accompagnés ont bénéficié d'aides humaines

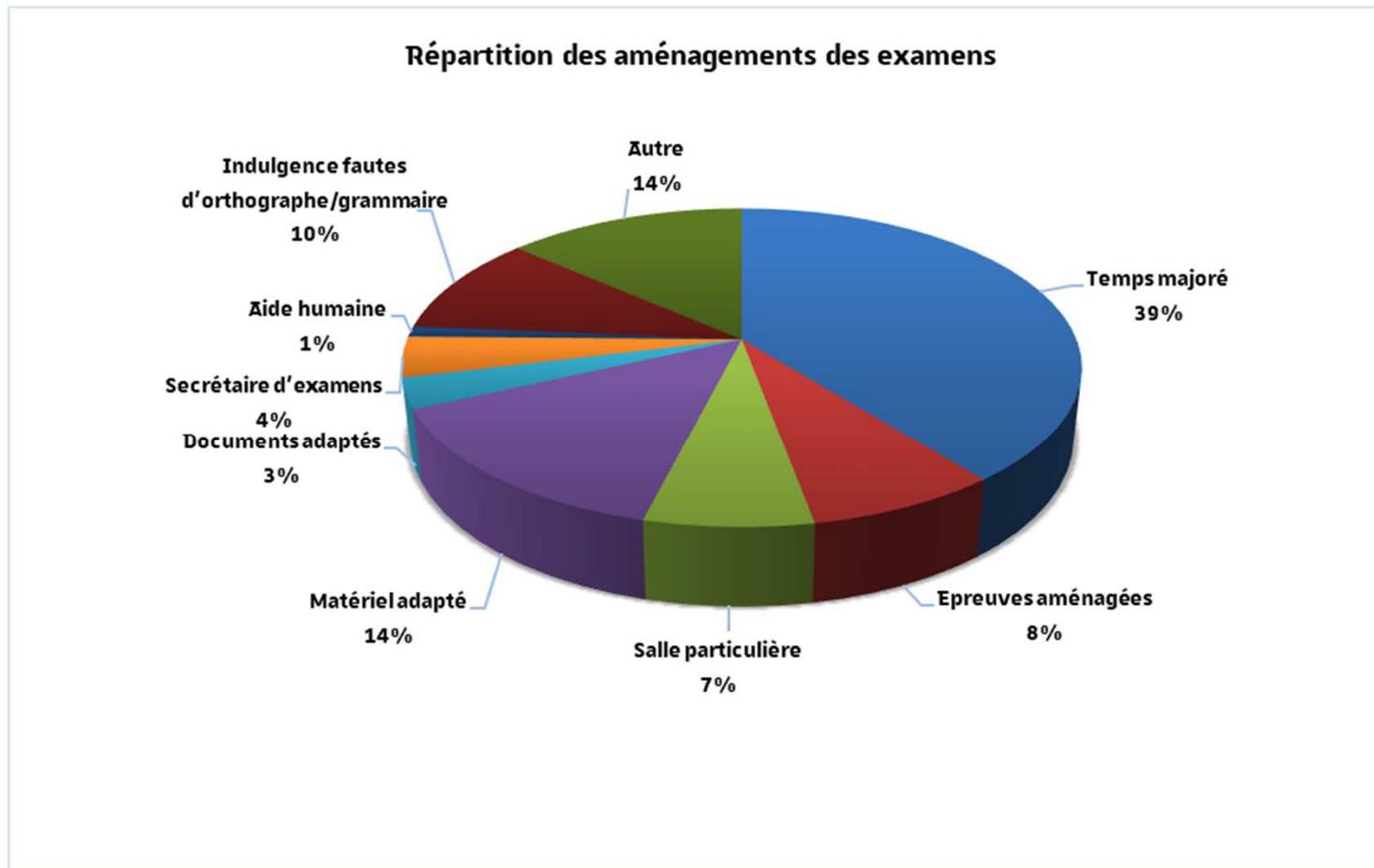


Aides techniques : atelier découverte de ressources d'apprentissage en ligne, utilisation de nouveaux logiciels, mise à disposition de matériels spécifiques, etc

36% des étudiants accompagnés ont bénéficié d'aides techniques

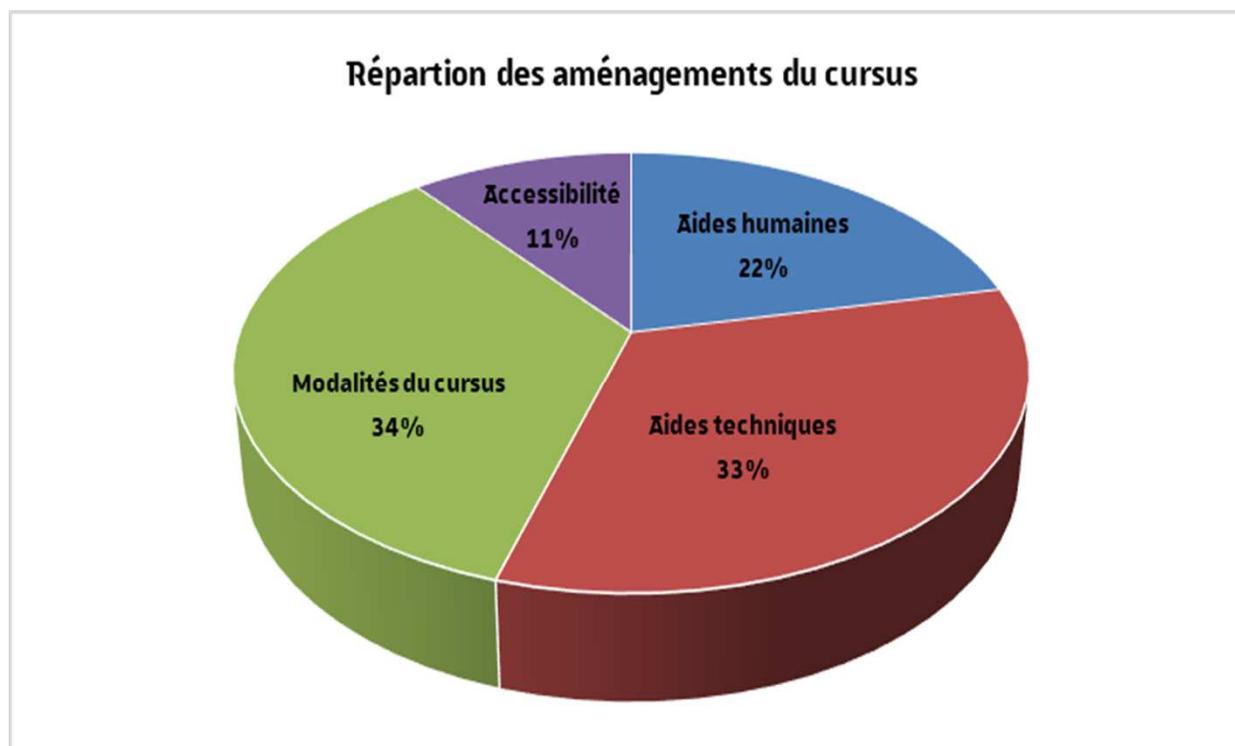
AMENAGEMENT DES EXAMENS

93% d'étudiants ont bénéficié d'aménagements du cursus d'études



AMENAGEMENT DU CURSUS

52% d'étudiants ont bénéficié d'aménagements du cursus d'études



DE NOUVEAUX ESPACES DE VIE A LA RENTREE

STUDIUM

Le Service de la vie universitaire déménage dans le tout nouveau bâtiment « Le Studium » Bd de la Victoire – Station tram Observatoire le 9 mars, au 3^{ème} étage.



Ouverture au public en juin 2022. Avant cette date, rencontres possibles sur rdv.

Une salle de repos/soins **HANDIVIE**

Une salle informatique **HANDIVERSITE**

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'AMENAGEMENTS 2022-2023 ?

ANTICIPER !

- ❖ Renseigner le **FORMULAIRE EN LIGNE** à partir du **1^{er} juin 2022** pour une prise en compte par les services concernés **AVANT LA RENTREE** :

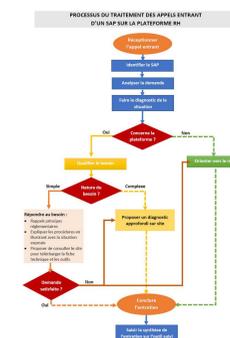
<https://amenagements-handicap.unistra.fr>



- ❖ Un **LOGIGRAMME** à votre disposition pour vous repérer dans les étapes
- ❖ La possibilité de joindre des pièces à votre demande (PPS, PAI, Geva-sco, aménagements au Bac, bilan orthophonique/neurologique, certificats médicaux etc)

Selon votre situation :

- Un entretien et/ou une visite médicale vous seront proposés **OU**
- Votre demande sera traitée directement sur la base des éléments envoyés
- Vous pourrez bénéficier ou non d'aménagements par cycle (cursus Licence/Master/DUT...)



TOUTES LES INFORMATIONS SUR : <https://handicap.unistra.fr/>

QUELQUES RESSOURCES UTILES

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Enseignement supérieur – étudiants en situation de handicap :



<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24670/etudiants-en-situation-de-handicap.html>

Vademecum de l'accompagnement des étudiants présentant des troubles du spectre de l'Autisme

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid39136/vademecum-accompagnement-des-etudiants-des-tsa.html>

Université de Strasbourg

<https://aidealareussite.unistra.fr/>

Des exercices et des outils pour s'entraîner

Découvrir les services de l'université

(module interactif; websérie fantastique : Galères vikings !)



DES VIDEOS A VOIR

Se rencontrer, c'est pas si facile... (clip sur le SVU-Mission handicap)

<https://www.youtube.com/watch?v=deTCgEJY7w>



Handicap et études supérieures

Episode 1

<https://www.youtube.com/watch?v=FQ29QDLBNHE>

Episode 2 le choix des études

<https://www.youtube.com/watch?v=Oo6HpQO3SEw>

Episode 3 le choix de l'établissement

<https://www.youtube.com/watch?v=2LM9ONiU4QE>

Episode 5 signaler son handicap sur Parcoursup

<https://www.dailymotion.com/video/x7xi8tt>



Episode 4 le droit à la compensation

<https://www.dailymotion.com/video/x7xi8t0>

Episode 7 vers le monde de l'entreprise

<https://www.dailymotion.com/video/x7xi8v5>

Episode 6 après mon admission dans le supérieur

<https://www.dailymotion.com/video/x7xi8up>

Une **fiche de liaison** mise en place pour les candidats en situation de handicap qui permet au candidat **qui le souhaite** de :

- faire part de l'état de son handicap
- préciser les accompagnements dont il a bénéficié durant son parcours (aucune information d'ordre médical)

Transmission de la fiche renseignée à la CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur), ce qui facilitera l'accompagnement de l'étudiant par cette commission en cas de demande de ré examen de la candidature*. Téléchargement par le candidat de la fiche renseignée et communication à la structure handicap de l'établissement si le candidat le souhaite.

Un lien vers la **fiche établissement** sur la carte interactive : <http://www.etudiant.gouv.fr/>
(Handicap et études : les infos utiles au quotidien)

Un **guide d'accompagnement** des candidats sur eduscol :
<http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

Une **FAQ** enrichie pour les candidats en situation de handicap :
<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=questions> rubrique Aide et Accompagnement

Un service accessible de contact pour les personnes sourdes et malentendantes :
<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=contact>

** La fiche de liaison ne constitue ni une saisine du recteur au titre du droit au réexamen (une démarche spécifique doit être réalisée) ni un prérequis pour être accompagné par la CAES.*

Une **vidéo** d'aide pour les élèves en situation de handicap en fin de parcours scolaire qui souhaitent poursuivre leur parcours de formation dans l'enseignement supérieur.

<https://www.youtube.com/watch?v=XmAp2HK3Pv8>

Cette vidéo est insérée sur la page dédiée qui a été mise en place cette année sur la page d'accueil de Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=handicap>



Un tchat organisé sur ce thème :

Un tchat à revivre sur Onisep.fr : <https://www.onisep.fr/Tchats>

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Qu'est-ce qu'un service de santé universitaire ?

« Chaque université est tenue d'organiser une protection médicale au bénéfice des étudiant·e·s... » décret du 18/02/2019



L'Université de Strasbourg met à disposition un **centre de médecine préventive**, le **Service de santé universitaire (SSU)** :

- ♦ Il propose **gratuitement des consultations** médicales et infirmières et mène des actions de prévention.
- ♦ Il s'adresse **à tous les étudiants** de l'Université et établissements associés (Engees, Ensas, Hear, Insa).
- ♦ L'équipe du SSU est composée de 6 médecins, 7 infirmières, 2 psychologues, 2 assistantes sociales et du personnel administratif.
- ♦ Il n'y a pas rupture du parcours de soin pour les étudiants qui viennent au SSU.
- ♦ Le SSU participe à la Cellule « d'écoute et d'accompagnement » mise en place à l'Université dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes.

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Où nous trouver ?

📍 6, rue de Palerme

67000 STRASBOURG

♿ Rampe d'accès

P 7, rue de Palerme

Nous contacter

☎ **03 68 85 50 24**

✉ **sante.etudiants@unistra.fr**

Prendre rendez-vous

🌐 **www.doctolib.fr**

→ SSU Strasbourg

☎ **03 68 85 50 24**



Accueil

du lundi au jeudi : 8h30 à 17h30

vendredi : 8h30 à 17h

Retrouvez-nous

💬 <https://sante.unistra.fr>

 www.facebook.com/sante.unistra

 www.instagram.com/sante.unistra



LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Consultations proposées

Consultations médicales :

Certificats et avis médicaux, examens de santé (visites médicales obligatoires), handicap, gynécologie/contraception, sport, nutrition, tabacologie.

Consultations infirmières :

Soins infirmiers, vaccination, urgences, gestion de stress/relaxation et des formations de secourisme (hors pandémie).

Le SSU, centre de planification :

Le SSU propose gratuitement le dépistage du VIH, des hépatites et autres IST (infections sexuellement transmissibles).

Actions de prévention

Des actions de prévention sont organisées au cours de l'année universitaire (dépistage IST, tabac, nutrition, vaccination, addictions).

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Accompagnement et suivi des étudiant/e/s en situation de handicap

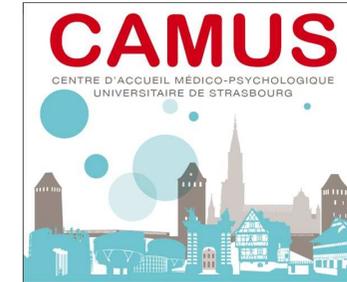
Le Service de santé universitaire (SSU) travaille en collaboration avec le Service de la vie universitaire - Mission handicap de l'Université de Strasbourg.

Le Service de la vie universitaire - Mission handicap traitera votre dossier et vous orientera ensuite, si besoin, vers un médecin du Service de santé universitaire.

Les médecins du SSU émettent un **avis médical** au vu de la situation de handicap de l'étudiant/e. Cet avis permet d'élaborer le plan d'accompagnement de l'étudiant/e handicapé/e (PAEH) précisant les aménagements nécessaires et mesures compensatoires au cursus d'études et/ou aux examens.

LE CENTRE D'ACCUEIL MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG (CAMUS)

- Un lieu dédié aux étudiant/e/s où on leur propose des consultations sur rendez-vous et sans frais par des psychologues ou des psychiatres
- Pour une consultation ponctuelle, une orientation ou un suivi
- Nombre total de consultations/an : **4520**



Sur rendez-vous au

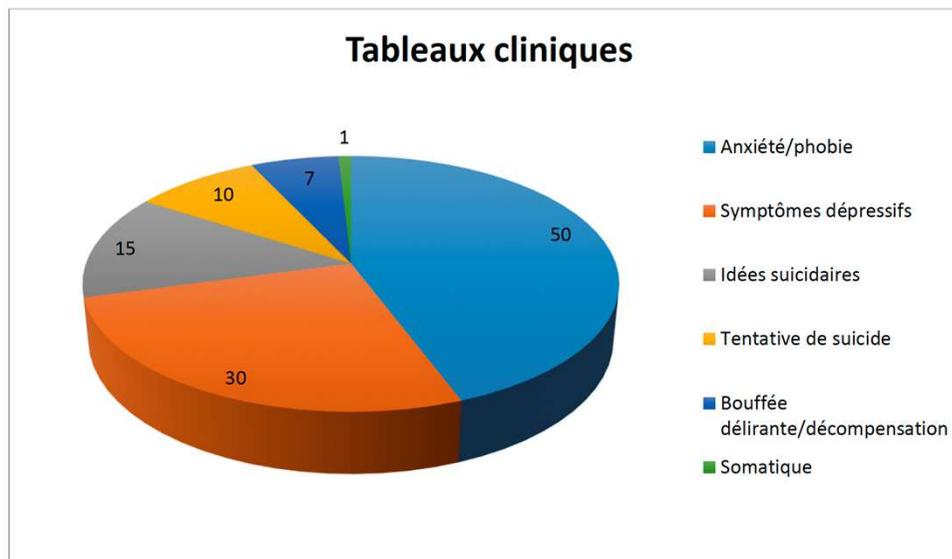
☎ **03 88 52 15 51**

Site Internet :

🌐 **www.camus67.fr**

Courriel :

✉ **camus@unistra.fr**





Crous de Strasbourg

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

Le Crous a pour objectif de donner à tous les étudiants les moyens de réussir.

- en améliorant leurs conditions de vie et de travail.
- en les accompagnant dans leurs projets et en les aidant dans leur quotidien.



Les PRINCIPALES MISSIONS du Crous de Strasbourg

Le Crous de Strasbourg propose sur l'ensemble de la région Alsace les services suivants :

- RESTAURATION
- LOGEMENT
- BOURSES & AIDES FINANCIÈRES
- SERVICE SOCIAL
- CULTURE
- VIE DE CAMPUS
- RELATIONS INTERNATIONALES



Le service des bourses

Le **Crous** traite et gère les demandes de bourse : le dossier social étudiant ou « D.S.E »

- La demande se fait tous les ans du **20 janvier** au **15 mai** sur messervices.etudiants.gouv.fr
- Le montant est déterminé en fonction d'un barème selon les revenus des parents, la composition de la famille et l'éloignement par rapport au lieu d'études
- 8 échelons : **104 € à 573 €** par mois, versés de septembre à juin soit sur 10 mois

Plus d'informations :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/bourse-et-logement-constituez-votre-dossier-social-etudiant-dse-409>



Trouver un **LOGEMENT** proche des campus

Le **Crous** propose des logements en résidence universitaire, à Strasbourg, Illkirch et Mulhouse :

- Constitution d'un Dossier Social Etudiant, puis réservation du logement sur le site **trouverunlogement.lescrous.fr** avant le 15 mai.
- Le Crous dispose de logements pour Personnes à Mobilité Réduite, la demande se fait en lien avec le service social du Crous.

-> Formulaire à remplir pour les demandes d'un logement adapté via le site du Crous de Strasbourg :
<https://www.crous-strasbourg.fr/aides-sociales/leurs-missions/accompagner-le-handicap/>



Trouver un LOGEMENT

QUELQUES CONSEILS

Ne pas attendre la rentrée

- Contacter le service social entre avril et juin
- Bien définir les besoins : Type de logement - lieux - aménagement nécessaires...
- Possibilité de prendre RDV pour visiter le logement



Infos pratiques

LOGEMENT UNIVERSITAIRE



- BESOIN D'UN GARANT POUR LE LOGEMENT :

Dispositif VISALE - visale.fr

- Demande en ligne uniquement.

- Ouvert à tous les étudiants de moins de 30 ans pour les logements dans le parc public ou privé.



- AIDES AU LOGEMENT APL & ALS :

Aides de la CAF - caf.fr

- Demande en ligne uniquement.

- Ouvert à tous, sous conditions fixées par la Caisse d'allocations familiales.



RENCONTRER UNE assistante sociale

CONTACT DU SECRÉTARIAT DU SERVICE SOCIAL :

- Mail : secretariat.social@crous-strasbourg.fr
- En cas d'urgences : 03 88 21 28 48

ACCUEIL PHYSIQUE - STRASBOURG
8-bis rue de Palerme

ACCUEIL PHYSIQUE - MULHOUSE
Maison de l'étudiant, 1 rue Alfred Werner

En situation COVID : les rendez-vous se font de manière générale et sauf cas exceptionnels par téléphone, pour garantir la sécurité de tous.



LE SERVICE social

Missions & rôles

LE SERVICE SOCIAL A POUR MISSION PRINCIPALE D'AIDER LES ÉTUDIANTS À S'INSÉRER AU MIEUX DANS LEURS PROJETS D'ÉTUDES ET DE LES ACCOMPAGNER DANS L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE.

- Accueil - écoute- conseil et orientation
- Accompagnement vers les services de santé et/ou psychologiques
- Aides financières ponctuelles ou annuelles
- Secret professionnel



LE SERVICE **social**

Les aides spécifiques

« ASAP »

AIDE PONCTUELLE

Aide financière ponctuelle, proposée à l'étudiant en difficultés financières de façon momentanée

« ASAA »

ALLOCATION ANNUELLE

Financement sur l'année dans le cadre d'une indépendance avérée, reprise d'études, rupture familiale, ou de difficultés particulières



LE SERVICE **social**

Les motifs d'intervention

